Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée TRA-EQ-117,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.

A/ TRA-EQ-117 (v. A16.1) : Remplacement de véhicules par des véhicules neufs performants.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : .....
*Date d'achèvement de l'opération (ex : date de la facture ou autre preuve de réalisation) : .....
Référence des documents de preuve de réalisation de l'opération : .....

*Type d'opération :
▫ Déclaration par véhicule
▫ Déclaration groupée (à partir de 5 véhicules renouvelés par une collectivité)

Dans le cas d'une déclaration par véhicule :
*N° d'immatriculation du véhicule cédé : .....
*N° d'immatriculation du véhicule acquis : .....
*Emissions de CO_2 du véhicule acquis (gCO_2/km) : .....

Dans le cas d'une déclaration groupée :
L'ensemble des véhicules de la flotte de la collectivité, objet de l'opération, est détaillé dans la feuille de calcul jointe à cette attestation.

*Le nombre de véhicules acquis ou loués dans le cadre de l'opération est de : .....
*Il est égal au nombre de véhicules cédés : ▫ OUI ▫ NON

*Chaque véhicule acquis ou loué a une émission de CO2 inférieure à 116 gCO2/km : ▫ OUI ▫ NON

*Moyenne des émissions de CO2 des véhicules acquis ou loués neufs dans le cadre de l'opération (gCO2/km) : .....

A ne remplir que si les véhicules neufs sont en location :
*La durée de location est supérieure ou égale à 24 mois : ▫ OUI ▫ NON